

Un conseil municipal tout en oppositions

Judi, la séance du conseil municipal a été marquée de multiples oppositions. Recrutement d'agents de sécurité pendant l'été, PADD, gestion des forêts, les élus de la majorité et de l'opposition ont assumé leurs convictions.

Au cœur du dernier conseil municipal de ce jeudi, un débat s'est engagé entre l'opposition et la majorité à propos du recrutement par la commune d'agents de sécurité durant l'été. La maire, Martine Venturini a indiqué que ce recrutement d'agents de sécurité s'est fait « à titre expérimental afin de sécuriser les abords des bâtiments publics pendant quatre week-ends au cours de l'été ». La surveillance de chaque week-end a coûté 600 €. Il s'agissait d'une opération de prévention car de nombreux actes d'incivilité et de dégradations ont été constatés : les agents étaient chargés de discuter, avant d'appeler la gendar-



La maire, Martine Venturini a dû apporter des réponses sur le recrutement d'agents de sécurité durant l'été.

merie si besoin était.

■ Restructuration du restaurant scolaire

Roland Socquet-Clerc, 4^e adjoint délégué à l'urbanisme, a présenté les six lots des entreprises les mieux-disantes pour la restructuration du restaurant scolaire. Six lots n'ont reçu aucune offre : charpente métallique, couverture, étanchéité, menuiseries extérieures aluminium, électricité et serrurerie.

Deux lots ont reçu une offre supérieure à l'estimation : menuiseries intérieures et carrelages. Un nouvel appel public à la concurrence sera donc lancé.

■ ONF, État, commune : le torchon brûle

Fabrice Blumet, 2^e adjoint délégué à l'agriculture et à la montagne, a présenté la motion de la FNCofo, adoptée à l'unanimité, pour refuser l'augmentation importante de la contribu-

tion des communes propriétaires de forêts au financement de l'ONF. Cette motion rejette également le nouveau contrat État-ONF qui prévoit, entre autres, la suppression de 475 emplois sur quatre ans, et pour demander « un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face » et « que l'État porte une vraie ambition politique pour les forêts françaises ».

En bref

➤ Opposition sur le PADD

Le conseil municipal a enregistré les quatre voix contre le compte rendu de la réunion précédente : Jean Miellet, élu de l'opposition, a en effet relevé que le débat sur le PADD (projet d'aménagement et de développement durables) n'y avait pas été transcrit. La maire, Martine Venturini, a répondu que ce n'était pas une obligation.

➤ Décisions du maire

Un avenant au contrat pour la révision du PLU, de 5 700 € ajoutés aux 57 925 € prévus pour le forfait d'honoraires de l'Atelier 2, la SARL Agrestis et Maître Cognat ; la signature d'un accord-cadre d'un montant de 200 000 € maximal avec SHCB SAS pour la fourniture en liaison froide des repas de la restauration scolaire.